

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE  
SOCIAL ET ECONOMIQUE  
DU 19 MARS 2024 – 8H00  
SALLE L'AVENTIN**

**Présents :** Président : Loïc RICHARD

Membres titulaires : Monique BERTRAND (secrétaire), Ali KHIDER (trésorier), Audrey MEYER JAEGLY, Stéphane SCHNEIDER, Christelle TAVOLIERI (secrétaire adjointe), (déléguée syndicale), Nathalie VIDAL (trésorière adjointe)

Membres suppléants : Linda CHEBAB, Dorothee LEGRAIN

**Absents et excusés** : Stéphane SCHNEIDER, Dahbia THIEL

**Assiste également à la réunion** : Rachel STANTINA, Directrice administrative et financière (invitée)

Le Président ouvre la séance et introduit les points à l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 février 2024
- 2) Vie de l'association
- 3) Présentation par le CIC du plan d'épargne retraite
- 4) Information sur la sortie d'été
- 5) Divers.

**1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 février 2024**

Le compte-rendu de la réunion du 27 février 2024 est approuvé par les membres du CSE.

## 2) Vie de l'association

### Ressources humaines

#### Entrées

Secteur Intervention Sociale

- ✓ DI MEGLIO Katia et GALLO Cléopatra le 18 mars 2024, en qualité de travailleurs sociaux, en C.D.D.

#### Sorties

Secteur Intervention Sociale

- ✓ BALABUSHKA Olga, travailleur social, le 27 mars 2024.

Secteur Santé

- ✓ WILL Magali, infirmière, le 31 mars 2024.

Secteur Initiatives Emploi

- ✓ MATHEY Estelle, chargée de mission, le 31 mars 2024.

### Informations générales

#### Financement des postes du S.I.E. par la CeA.

M. Loïc RICHARD explique, que compte-tenu de l'évolution de ce dossier et malgré les discussions, on s'achemine vers la réduction d'un poste de chargé de mission à Colmar. En effet, les ETP correspondant aux accompagnements AEI et AP ne sont pas entièrement financés par les Fonds européens et par la CeA ; l'enveloppe des Fonds Européens n'ayant pas bougé depuis 2021 en termes de montant. Des questions restent en suspens : Quelle est la suite du déploiement de France Travail ? Quels seront les moyens donnés eu égard aux plans d'économies avancés ?

Lors de la réunion du C.S.E. précédente, le décès de Madame Arlette TROCHE et la question de la pérennité de l'association SILONE avaient été évoqués. Plusieurs possibilités se présentent :

1. L'association SILONE demeure indépendante.  
Cette solution n'était pas celle privilégiée par Madame Arlette TROCHE pour l'avenir de l'association, en raison de la fragilité d'une association employant uniquement 3 salariés.
2. L'association SILONE se rapproche d'un partenaire tel qu'ALSA ou Aléos.  
ALSA ayant décliné cette proposition, le partenariat avec Aléos va être étudié.

Lors du dernier Conseil d'Administration de SILONE, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail chargé du renforcement des liens entre les deux structures.

Plusieurs réunions avec le Conseil d'Administration sont programmées d'ici le mois de juin et le résultat de ce travail fera l'objet d'un point lors de l'assemblée générale de l'Association SILONE.

### 3) Présentation par le CIC du Plan d'Épargne Retraite

31 salariés ont répondu à l'enquête sur le Plan d'Épargne Retraite proposée par la Direction Administrative et Financière :

- ✓ 8 personnes se sont dit intéressées par le Plan d'Épargne Retraite
- ✓ 10 personnes ne le sont pas,
- ✓ 11 personnes ne savent pas.

En outre, plusieurs questions pertinentes ont été formulées au cours de cette enquête.

Invitée du C.S.E., Madame WOLF du C.I.C. a présenté aux membres les différents plans d'épargne retraite et répondu aux questions écrites des salariés.

Aujourd'hui, l'association propose aux salariés

- soit le versement immédiat de l'intéressement (soumis à l'impôt sur le revenu)
- soit d'épargner leur intéressement sur un P.E.E. (Plan d'Épargne d'Entreprise). Les versements sont volontaires et ne sont pas soumis aux impôts. Par contre les sommes sont bloquées 5 ans et peuvent être débloquées par anticipation dans 13 cas de déblocage.

A partir de cette année, il leur sera proposé une troisième option : le versement de leur intéressement sur un plan d'épargne retraite.

Il est proposé de transformer le P.E.R.C.O. existant en P.E.R.E.C.O.L (Plan d'Épargne Retraite Entreprise Collectif), dispositif d'épargne destiné à préparer sa retraite.

Comment alimenter le P.E.R.E.C.O.L. ?

- ✓ Avec votre dispositif d'épargne salariale, l'intéressement et la monétisation des jours de CET ;
- ✓ En regroupant vos encours retraite : toutes les sommes épargnées sur des contrat de retraites entreprise (chez les employeurs précédents), sur d'autres dispositifs (P.E.R., P.E.R.P...) peuvent être transférées dans un seul P.E.R.E.C.O.L.
- ✓ En effectuant des versements volontaires. Ils peuvent être libres ou programmés. Le choix de la déductibilité ou non des sommes des revenus imposables relève de l'épargnant.

Les membres du C.S.E. émettent un avis favorable pour la transformation de notre plan P.E.R.C.O. en P.E.R.E.C.O.L. et pour l'activation de celui-ci dans le cadre de l'accord d'intéressement.

La présentation du C.I.C. ainsi que les réponses aux questions des salariés sont jointes au présent procès-verbal.

### 4) Information sur la sortie C.S.E.

Mme Monique BERTRAND présente le projet de déroulement de la prochaine sortie C.S.E. au Domaine St loup à Michelbach :

9h00	Accueil et café de bienvenue
9h45	Olympiades sur le thème de la Sécurité (Port des EPI, Conduites addictives, Gestes et Postures, consignes de sécurité, Incendie, Quizz)
11h45	Apéritif et remise des prix

12h30	Déjeuner
14h00	Ateliers et animations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Balade en calèche (2 x 1heure)</li> <li>- Yoga (2x45 minutes)</li> <li>- Self défense (2x45 minutes)</li> <li>- Randonnée (2h00)</li> <li>- Tir à l'arc (1h30)</li> <li>- Pétanque</li> <li>- Pêche</li> </ul>
17h00	Rangement

M. Loïc RICHARD suggère aux membres du C.S.E. de se renseigner auprès de la CARSAT pour voir si, pour les olympiades sur le thème de la sécurité, certains frais peuvent être pris en charge par cet organisme, notamment ceux qui concernent les gestes et postures.

## 5) Divers

### Local CSE

M. Loïc RICHARD informe les membres présents que les travaux de réhabilitation du local CSE sont en cours et avancent bien. Compte tenu de l'avancement des travaux, d'ici 1 mois et demi le local C.S.E. pourrait être prêt à être aménagé.

### Télétravail

Mme Dorothée LEGRAIN a été sollicitée par des salariés sur la question du télétravail.

M. Loïc RICHARD explique que la demande de télétravail était forte au sortir du confinement mais qu'à présent, elle est moins prégnante et qu'il y a plus de réserves sur le télétravail.

D'une part, le télétravail est plus pertinent dans les grandes métropoles, en raison du manque de bureaux et des problématiques de transport. C'est une démarche opposée à celle d'Aléos qui a choisi de miser sur la centralisation de ses services pour favoriser les interactions entre salariés.

D'autre part, le recours à ce travail à distance se concentre sur les fonctions support et est très marginal dans les fonctions où les relations priment. Cette situation peut créer des inégalités au niveau des salariés.

Mme Nathalie VIDAL fait toutefois remarquer que si les travailleurs sociaux sont principalement en relation avec leurs bénéficiaires, ils ont également une charge administrative conséquente qui pourrait être traitée en télétravail.

M. Loïc RICHARD indique qu'il est prévu de fixer avec le délégué syndical des règles de télétravail. Celui-ci sera cependant limité en volume et devra recueillir l'assentiment express du supérieur hiérarchique.

**La prochaine réunion CSE se tiendra le mardi 16 avril 2024 à 8 heures, dans la salle L'Aventin.**

La secrétaire de séance  
Monique BERTRAND



Le président du CSE  
Loïc RICHARD

